

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 21 août 2012**

L'an deux mille douze,
Le vingt et un août deux mille douze à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du treize août 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire de Pargny Sur Saulx.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers présents ou représentés	16
Nombre de conseillers excusés :	03
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean-Claude, M. FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. PETRICIG Jean-Michel, M. PIERRARD Didier, M. DOUBLET Francis, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absents excusés : M. GIRARD Pascal, M. EL KHIDER Mustapha, Mme SAINT-PIERRE Valérie

Pouvoirs : Mme BLOT Laura à Mme AUBRY Christine, Mme WINISDOERFFER Inès à Mme GUERIN Denise, M. LALLOUETTE Joël à M. PETRICIG Jean-Michel, Mme FONTANIVE Marzéna à M. JEANNOT Christophe, M. RINALDI Serge à M. CABART Jean Claude.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine.

Affiché le : 28/08/2012

**OBJET : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – MODIFICATION DU
REGLEMENT INTERIEUR. (Cette délibération annule et
remplace les délibérations en date du 29/09/2005 et du
27/09/2007)
N° 12/72**

Le Maire propose au Conseil d'annuler et de remplacer le règlement de la bibliothèque municipale adopté par délibération n°99/44 du 28 juin 1999 et modifié par délibération n°07/62 du 27/09/2007. Ces modifications sont nécessaires pour actualiser les conditions d'utilisation du matériel informatique mis à la disposition du public et les conditions de prêt en fonction des documents disponibles et des supports de nouvelle génération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'annuler le règlement intérieur de la bibliothèque municipale en vigueur adopté par délibération n°07/62 du 27/09/2007.

ADOPTTE le nouveau règlement intérieur.

Fait à Pargny sur Saulx,
Le Maire,
Denise GUERIN